Œuvre des derniers jours pour les morts



John A. Widtsoe (1872–1952), du Collège des douze apôtres, a enseigné ce qui suit concernant la mission d'aider à sauver les fils et les filles de Dieu, à laquelle nous avons été préordonnés :

« Dans notre état préexistant, le jour du grand conseil, nous avons passé un accord avec le Tout-Puissant. Le Seigneur a proposé un plan, conçu par lui. Nous l'avons accepté. Comme ce plan concerne tous les hommes, nous prenons part au salut de chaque personne qui participe à ce plan. Nous avons accepté, à ce moment-là, d'être non seulement des sauveurs pour nous-mêmes, mais aussi [...] des sauveurs pour toute la famille humaine. Nous sommes devenus les partenaires du Seigneur. L'accomplissement de ce plan n'était dès lors plus seulement l'œuvre du Père et celle du Sauveur, mais aussi la nôtre. Le plus petit d'entre nous, le plus humble, œuvre en partenariat avec le Tout-Puissant à l'accomplissement de l'objectif du plan éternel du salut » (« The Worth of Souls », Utah Genealogical and Historical Magazine, octobre 1934, p. 189) (cité dans Doctrine et Alliances et histoire de l'Église, Manuel de l'instructeur de Doctrine de l'Évangile, 1999, p. 173).



Richard G. Scott, du Collège des douze apôtres, a recommandé aux jeunes de l'Église d'accomplir l'œuvre du temple pour leurs ancêtres :

« Tout ce que vous accomplirez dans le temple occupera utilement votre temps, mais les ordonnances que vous recevrez par procuration pour l'un de vos ancêtres donneront au temps passé dans le temple un caractère plus sacré, et vous recevrez des bénédictions encore plus grandes [...] « Vous les jeunes, voulez-vous connaître un moyen sûr d'éliminer de votre vie l'influence de l'adversaire ? Plongez-vous dans la recherche de vos ancêtres, préparez leurs noms pour les ordonnances sacrées accomplies par procuration dans le temple et ensuite allez au temple pour recevoir en leur faveur les ordonnances du baptême et du don du Saint-Esprit. [...] Je ne connais pas de plus grande protection contre l'influence de l'adversaire » (voir « La joie de racheter les morts », *Le Liahona*, novembre 2012, p. 93-94).



David A. Bednar, du Collège des douze apôtres, a lancé l'invitation suivante, accompagnée d'une promesse :

« J'invite les jeunes de l'Église à apprendre ce qu'est l'esprit d'Élie et à le ressen-

tir. Je vous recommande d'étudier, de rechercher vos ancêtres et de vous préparer à accomplir des baptêmes par procuration dans la maison du Seigneur pour vos ancêtres décédés (voir D&A 124:28-36). Et je vous exhorte à aider d'autres personnes à découvrir leur histoire familiale.

Répondez avec foi à cette invitation, et votre cœur se tournera vers vos ancêtres. Les promesses faites à Abraham, Isaac et Jacob seront implantées dans votre cœur. Votre bénédiction patriarcale contenant la déclaration de votre lignage vous liera à ces pères et aura plus de sens pour vous. Votre amour et votre reconnaissance envers vos ancêtres augmenteront. Votre témoignage du Sauveur et votre conversion à lui deviendront profonds et durables. Et je vous promets que vous serez protégés contre l'influence de plus en plus forte de l'adversaire. En participant à cette œuvre sainte et en l'aimant, vous serez protégés pendant votre jeunesse et tout au long de votre vie. » (voir « Le cœur des enfants se tournera », Le Liahona, nov. 2011, p. 26-27).

